

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance du 14 décembre 2020

19 h 00 – Via Zoom

Présences :

Sophie Bélair, directrice	Geneviève Dorval, parent
René Goulet, enseignant	Pierre-Jérôme Légaré, parent
Catherine Bergeron, enseignante	
Julie Harnois, enseignante	Anne-Marie Paquette, parent
Marie-Claude Héту, service de garde	Serge Aboa, parent

Absences :

Israël Dubé Marquis, parent	

Invités :

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Le quorum est vérifié. L'ordre du jour est adopté.

2. Mot de la présidence

Serge Aboa nous souhaite la bienvenue et ouvre la séance.

3. Mot de la direction

Mme Bélair souligne le fait qu'il n'y a pas encore de cas de COVID à Henri-Forest. Elle se dit très satisfaite.

4. Question du public

Aucun représentant du public n'est présent.

5. Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2020

Suivi : Mme Bélair rappelle aux membres du CÉ qu'ils doivent faire la formation obligatoire en ligne, si ce n'est pas déjà fait.

Adopté par Marie-Claude Héту
Approuvé par Catherine Bergeron
(CÉ-HF-14122020-1)

6.1. Calendrier scolaire modifié

Mme Bélair rappelle aux membres que le calendrier scolaire a été modifié. Voici les 3 journées pédagogiques ajoutées :
15 janvier, 8 mars, 14 avril

Adopté par Julie Harnois
Approuvé par Catherine Bergeron
(CÉ-HF-14122020-2)

6.2. Bilan budgétaire

Mme Bélair présente le Bilan budgétaire. En général, le budget est équilibré (voir annexe pour le bilan budgétaire complet).

Fond 1 : Fonctionnement de l'école : équilibré
Fond 2 : Immobilisations : équilibré
Fond 3 : SDG : Déficit 157 178\$

** Mme Bélair rappelle que ce grand déficit est causé en partie par la décision d'embaucher des éducatrices formées (choix école).

Pierre-Jérôme Légaré demande si l'école Henri-Forest se compare aux autres écoles, au niveau de son budget. Mme Bélair répond que oui, l'école Henri-Forest est comparable à d'autres écoles similaires.

Serge Aboa demande quelle période couvre ce déficit. Mme Bélair répond du 13 mars au 23 juin.

Fond 4 : Allocations particulières : pas équilibré : surplus de 58 240\$
Aucunement transférable
Fond 5 : Salaires administratifs : pas équilibré : surplus de 7260\$
Fond 6 : Milieux défavorisés : équilibré

Fond 7 : École montréalaise : équilibré

Pierre-Jérôme Légaré demande si on peut utiliser l'argent du budget si l'école se fait à distance. Mme Bélair répond que oui. Par exemple, le budget nutrition sera décentralisé pour redonner aux familles dans le besoin.

Serge Aboa demande s'il y a des recommandations au niveau technologique. Mme Bélair répond que non, pas vraiment. L'enseignant est libre d'utiliser la plateforme désirée.

Catherine Bergeron demande s'il il aura une mesure transitoire pour remplacer l'école montréalaise qui sera retirée l'an prochain. Mme Bélair répond tant que l'école a un indice de défavorisation de 7, l'école conserve le fond milieux défavorisés mais n'aura plus le fond école montréalaise.

Mme Bélair annonce que, cette année, le déficit de l'école sera absorbé par le CSSMB et non l'école.

Adopté par Pierre-Jérôme Légaré

Approuvé par Julie Harnois

(CÉ-HF-14122020-3)

6.3 Sorties

Il y aura le 15 décembre une activité G.U.Ê.P.E, en ligne et une activité sur les métiers avec l'unité canine, en janvier.

Adopté par Marie-Claude Héту

Approuvé par Anne-Marie Paquette

(CÉ-HF-14122020-4)

7.1. École à distance

Mme Bélair explique que les enseignants effectueront une prise de contact quotidienne le 17-18-21-22 décembre. Le temps de 30 minutes par jour a été standardisé à toute l'école. Il y a aussi un Bingo de prévu. Les spécialistes feront aussi des capsules vidéo ou autre activité.

7.2 Pyjama/Déjeuner

Mme Bélair annonce que pour la journée du mercredi 16 décembre il y aura des activités spéciales : pyjama, visite du Père Noël, déjeuner etc.

7.3. OPP

Mme Bélair présente quelques activités organisées par l'OPP de l'école. Mme Bélair remercie les parents de leur contribution.

Le GO Fund ME : + de 3500\$ amassés

Avec cet argent, des cartes cadeaux d'épicerie, des paniers de fruits frais et des denrées non-périssables seront distribués aux familles dans le besoin.

8. Mot des enseignants

Catherine Bergeron remercie les parents de leur support.

9. Mot du SDG

Marie-Claude Héту explique que pour les journées d'école à distance, le SDG est ouvert pour les parents qui travaillent dans un domaine essentiel. Quatre familles bénéficieront du SDG d'urgence (6 enfants au total).

Les autres éducatrices vont travailler à préparer les trois journées pédagogiques ajoutées au calendrier par le ministre Roberge.

Marie-Claude Héту mentionne qu'il y aura un changement d'activité qui étaient prévu le 6 janvier. L'activité du café céramique sera déplacée au 24 mars. (La journée du 6 janvier devient une journée pédagogique en SDG d'urgence).

10. Varia

Mme Bélair montre des photos des transformations faites dans l'école à ce jour.

11. Date de la prochaine assemblée

11 Janvier 19h00

12. Levée de l'assemblée : 20h11

Serge Aboa
Président

Sophie Bélair
Directrice